

LA MAIRIE DE TOURRETTES-SUR-LOUP RECRUTE



AGENT D'ENTRETIEN DES LOCAUX COMMUNAUX
Catégorie C - Adjoint technique territorial (filière technique)

Temps non-complet — 30h/semaine

Le poste est rattaché au Directeur Général des Services, au Directeur des services techniques et au chef d'équipe. Par ailleurs, l'agent est en contact direct avec les administrés de la commune.

MISSIONS GÉNÉRALES DU POSTE :

- Effectuer les travaux de nettoyage, d'entretien et de remise en ordre des surfaces et locaux scolaires, administratifs, techniques.
- Assurer le remplacement ponctuel en restauration scolaire si nécessaire.

AUTONOMIE - CONTRÔLE :

- Activités définies et organisées en fonction du planning et des consignes données par le responsable hiérarchique.
- Le travail est contrôlé directement par le chef d'équipe.

COMPÉTENCES REQUISES :

- Connaissance du fonctionnement et de l'utilisation des appareils et équipements ;
- Maîtrise des procédures de nettoyage et de désinfection ;
- Connaissances des règles d'hygiène et de sécurité (utilisation de produits dangereux, utilisation de machines, HACCP dans le cadre de la restauration scolaire...);
- Connaissance des gestes et postures de travail à adopter (formation régulière).

LES ACTIVITÉS :

- Nettoyer les locaux, mobiliers et surfaces vitrées des différents bâtiments communaux :
 - Dépoussiérer les surfaces;
 - Aérer les espaces ;
 - Assurer le nettoyage des sols et des surfaces ;
 - Assurer le nettoyage des sanitaires ;
 - Assurer l'approvisionnement en matériel et produits ;
 - Approvisionner les divers distributeurs (savon, essuie-main, papier toilette...);
- Maintenir le stock des produits d'entretien et d'hygiène et passer les commandes (le cas échéant).
- Ranger les matériels et produits.

- Assurer l'entretien courant des matériels et machines utilisés
- Assurer le rangement des espaces entretenus
- Trier et évacuer les déchets courants
- Contrôler l'état, la propreté des locaux
- Assurer le remplacement ponctuel en restauration scolaire si nécessaire : aide à la préparation des repas, rangement, nettoyage, service

D'autres activités pourront être confiées à l'agent dans le cadre de circonstances exceptionnelles et pour répondre aux nécessités de service

LES CONDITIONS D'EXERCICE :

- **Temps non-complet 30h/semaine**
- **Horaires décalés** : De 5h à 11h – horaires ajustés lors des remplacements éventuels en restauration scolaire
- **Congés imposés 3 semaines en août/2 semaines à Noël**
- **Contraintes physiques liées aux gestes et postures et contraintes intellectuelles**
 - Fatigue posturale (s'accroupir, se baisser très bas) ;
 - Travail debout de façon prolongée, piétinement ;
 - Travail en hauteur -> risques de chute
 - Manutention (port de matériel/mobilier lourd ; rangement...);
 - Gestes répétitifs.
- **Risques professionnels encourus** :
 - Irritations oculaires et cutanées ;
 - Troubles musculosquelettiques ;
 - Coupures ;
 - Chûtes ;
 - Intoxications ;
 - Contusions multiples ;
 - Utilisation de produits toxiques ;
 - Glissades.

MOYENS MATÉRIELS MIS À DISPOSITION TELS QUE :

- Vêtements professionnels ;
- Gants de protection ;
- Chaussures de sécurité.

CONDITIONS PARTICULIÈRES :

- L'agent(e) sera amené à effectuer toute nouvelle mission compte-tenu de l'évolution des besoins de notre Commune, nécessitant une polyvalence conjoncturelle ;
- Travail en intérieur et en extérieur ;
- Travail le samedi matin à tour de rôle.

CONTRAINTES PHYSIQUES LIÉES AUX GESTES ET POSTURES ET CONTRAINTES INTELLECTUELLES :

- Fatigue posturale (s'accroupir, se baisser très bas) ;
- Travail debout de façon prolongée, piétinement ;
- Travail en hauteur -> risques de chute ;
- Manutention (port de matériel/mobilier de plus de 15 kg, rangement...) ;
- Gestes répétitifs ;
- Utilisations de machines tranchantes/soufflantes ;
- Pénibilité lors d'exposition prolongée au bruit ;
- Pénibilité lors de l'exposition aux vibrations (machines).

RISQUES PROFESSIONNELS ENCOURUS :

- Irritations oculaires et cutanées ;
- Troubles musculosquelettiques ;
- Coupures ;
- Chûtes ;
- Intoxications ;
- Contusions multiples ;
- Utilisation de produits toxiques ;
- Glissades.

*Merci d'adresser votre dossier de candidature (CV et lettre de motivation)
à M. le Maire à l'adresse suivante :*

*Hôtel de ville – 2, place Maximin Escalier – 06140 Tourrettes-sur-Loup
ou par courriel : mairie@tsl06.fr*